



GIJA

Vous résidez dans l'une des communes suivantes :

**Annet-sur-Marne
Carnetin
Chalifert
Charmentray
Dampmart
Fresnes-sur-Marne
Jablins
Lesches
Précy-sur-Marne
Thorigny-sur-Marne
Trilbardou
Vignely**

Afin d'établir votre ou vos carte(s) d'accès à notre Ile de Loisirs, nous vous prions de nous adresser en **un seul et même envoi** les informations et documents suivants **pour chaque personne composant votre foyer** âgée de 3 ans et plus :

1- nom, prénom et date de naissance

2 - une photographie récente (formats jpeg, jpg, png - 1 Mo maximum)

3 - un justificatif de domicile de moins de 3 mois *
(formats acceptés : pdf, jpeg, jpg, png - 10 Mo maximum)

Toute personne âgée de 22 ans et plus doit fournir un justificatif de domicile à son nom.
Pour un enfant, une copie du livret de famille est demandée.

Cet envoi doit être adressé avec l'intégralité des pièces demandées en respectant les formats et poids des fichiers à :

carteprivilege@jablines-annet.fr

pour un traitement optimal de votre demande qui dans le cas contraire pourra faire l'objet d'un refus.

Si votre demande est validée, vous recevrez alors par email votre ou vos carte(s) d'accès sous format d'un QR Code dans un délai de 7 jours ouvrés.

Pour rappel, adulte(s) comme enfant(s) doivent disposer de leur QR Code respectif pour accéder gratuitement à l' Ile de Loisirs de Jablines-Annet (à l'exception des enfants de moins de 3 ans qui bénéficient de la gratuité mais dont la pièce d'identité pourra être exigible).

*** Justificatifs de domicile acceptés**

facture d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone (fixe et internet/Box),
attestation d'assurance de votre logement ou facture de l'assurance habitation,
quittance de loyer non manuscrite.

Cas particuliers

Vous êtes invité(e) à contacter le service concerné de l'Ile de Loisirs au :
Tél. 01 60 26 04 31 (du lundi au vendredi)